

Directeur de la Publication: TIENTCHEU KAMENI Maurice

Insalubrité

Cameroon: un pays poubelle



- Depuis plusieurs années, les villes connaissent des épisodes d'invasion d'ordures.
- Des déchets médicaux déversés dans des décharges à ciel ouvert.
- La ville de Yaoundé produit 3 000 tonnes d'ordures par jour et peine à financer leur ramassage.
- L'Etat, les municipalités et les entreprises de ramassage se rejettent la faute.
- Lire les éclairages de la Communauté urbaine de Yaoundé et d'un ingénieur en risques et environnement.

Pp 5 - 9

Policiers, gendarmes et militaires



Quand les civils deviennent des cibles de tortures et diverses formes de violences

P.2

Présidentielle 2025
**La campagne de Ngoh
Ngoh**



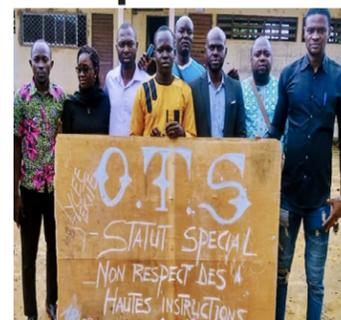
Succès et échecs du Sg de la Présidence de la République, parti écouter les doléances des populations dans plusieurs localités du pays au nom du Président Biya. **P.10**

Alerte
Des séismes à Edéa



La terre a tremblé trois fois en mars dans cette ville de la Région du Littoral. **P.4**

Grève des enseignants
**Le gouvernement face à
ses promesses**



Les ministres Joseph Le et Fame Ndongo tentent de désamorcer une nouvelle crise avec les syndicats qui annoncent une opération «école morte». **P.4**

Violences

Accusés : policiers, gendarmes et militaires

Les abus contre les civils se multiplient dans les unités de police, de gendarmerie, ou de l'armée, et même dans les interactions quotidiennes d'avec les citoyens ordinaires. Les avocats ne sont pas épargnés.

Les abus des forces de défense et de sécurité sont devenus courants et abondamment relayés sur les réseaux sociaux. Entre les hommes en treillis et les citoyens lambda, il s'est installé un climat délétère, à cause des atteintes aux droits humains. Même les avocats sont devenus des cibles faciles, selon un rapport récent de l'Organisation internationale Lawyers for Lawyers. Les arrestations arbitraires, le harcèlement et autres formes de brutalité policière à l'encontre des avocats, notamment les agressions verbales et physiques, sont monnaie courante.

En 2021, des gendarmes de Yaoundé ont arrêté un avocat des droits humains, Maître Amungwa Tanyi Nicodemus, sur la base de fausses accusations d'incitation au terrorisme, parce qu'il possédait des photographies montrant des preuves d'abus dans les régions anglophones du pays. En novembre 2020, les forces de sécurité ont utilisé du gaz lacrymogène et des balles réelles, pour disperser des avocats dans une salle d'audience à Douala. Ces derniers protestaient contre l'arrestation de deux de leurs collègues



Séance de torture d'un justiciable dans un commissariat de sécurité publique de la ville de Yaoundé.

gues accusés de corruption. Au cours de cet incident, la nature arbitraire du passage à tabac de Maître Tchemi met en évidence les risques encourus par les avocats au Cameroun. Le 5 mars 2025, les avocats ont lancé trois jours de « suspension du port de la robe », en désertant les prétoires, pour protester contre les violences policières visant leur profession. La protestation est venue du Conseil de l'ordre des avocats qui a dénoncé dans un communiqué les « violences physiques, barbares et autres traitements humiliants dont sont victimes de manière récurrente les avocats par les forces de l'ordre ». L'avocat Richard Tamfu,

molesté en novembre 2024, laissait entendre au micro de l'Agence France Presse (AFP) que « les agressions contre les avocats dans les unités de police et de gendarmerie deviennent progressivement la norme » dénonçant au passage cette dérive liberticide. Si les hommes en robe noire sont froissés dans leur dignité, il y a lieu de rappeler que les citoyens sans voix, sont plus à plaindre. Apollinaire, étudiant, se rappelle du 22 décembre 2021 où sa vie a failli basculer dans les geôles de prison centrale de Yaoundé à Nkondengui. Le jeune homme a été interpellé dans la nuit par des gendarmes en patrouille qui l'ont embarqué pour la

brigade de Nkondengui où ils l'ont molesté et piétiné en promettant d'en finir avec sa carrière d'étudiant. Sa faute : avoir demandé le motif de son interpellation alors qu'il a présenté sa carte nationale d'identité. Après cette nuit infernale, Apollinaire a été accusé de consommation de stupéfiants et d'agression d'un gendarme en tenue. Incapable de payer la somme de 300 000 F.Cfa exigée à sa famille, l'étudiant a été déféré au parquet le 24 décembre, où le procureur l'a relaxé.

Riposte

Dans bien des cas, civils et hommes en tenue se regardent en chiens de faïence. La violence devient réciproque. En juillet 2021, une altercation verbale opposait le député Nourane Fotsing à des policiers à Bafoussam. En août 2021, un chauffeur de taxi roulait volontairement sur un policier à Yaoundé. A Douala, un conducteur en venait aux mains avec un agent de la police.

Face à cette montée de la violence, la hiérarchie de la Police ou de l'Armée, s'empresse de dénoncer les violences civiles contre les hommes et femmes en uniforme. Face aux abus, des enquêtes sont annoncées. Mais tout est géré en interne sans jamais donner au citoyen le sentiment d'avoir obtenu justice.

Olivier Mbessité

Prévention et sanction

Des garde-fous peu crédibles

L'impunité persiste malgré l'existence de dispositifs de dénonciation des abus et une réglementation qui encadre l'action des hommes et femmes en tenue.



La police anti-émeute patrouille dans les rues après des échauffourées avec des manifestants, à Douala, Cameroun, 25 février 2008.

Les chances d'obtenir justice restent minces pour les personnes civiles victimes des bus de policiers, gendarmes ou militaires. Les citoyens ordinaires, sans pouvoir ni influence, n'ont pratiquement pas voix au chapitre. Si des numéros verts ont été mis en place (le 1500 pour la police, le 1501 pour la gendarmerie), les usagers restent sceptiques quant à leur efficacité. Le 1500 est le numéro vert de la police mis à disposition, pour dénoncer les violences et les abus des agents de la police. Le processus consiste à lancer l'appel, puis attendre jusqu'à obtenir un agent au bout du fil. Le plaignant peut alors faire sa dénonciation à qui de droit, à savoir la Délégation générale à la Sûreté nationale (Dgns). Le 1501 de la Gendarmerie est censé servir de canal de dénonciation par les usagers. Dans la pratique, après plusieurs tentatives d'appel des jours durant, au 1501, personne n'a jamais décroché à l'autre bout de la ligne. Selon nos sources, au sein des forces armées, il existe un Règlement de discipline intérieur selon lequel tout militaire est tenu d'exécuter les ordres reçus dans le respect de la loi et des droits humains. Il proscribit expressément les brutalités et traitements dégradants

envers les populations civiles. De même, le Code de conduite du personnel de la police nationale rappelle que l'usage de la force ne peut être justifié que dans les cas de légitime défense ou de nécessité absolue pour maintenir l'ordre public.

Une source au Secrétariat d'Etat à la Défense en charge de la Gendarmerie nationale renseigne que dans le Règlement de discipline de la gendarmerie, il est dit que tout gendarme coupable de violence non justifiée ou de voies de fait envers un civil est passible de sanctions disciplinaires allant de l'avertissement à la radiation, sans préjudice des poursuites judiciaires. Les mécanismes de contrôle existent également dans le Bataillon d'intervention rapide (Bir). Cette unité de l'armée dispose de sa propre cellule de discipline interne. Tandis que la police possède des inspections générales chargées de surveiller la conduite des éléments sur le terrain. Des commissions d'enquête sont régulièrement mises en place pour faire la lumière sur les abus signalés. Toutefois, le sentiment d'impunité persiste, alimenté par la lenteur, voire l'inertie, des procédures disciplinaires et judiciaires.

Alain Leuwat

Réglementation

Droits des civils et devoirs des non-civils

Des textes disciplinent l'homme en tenue pour un meilleur équilibre des rapports civilo-policiers ou civilo-militaires. La sécurité et l'ordre public demeurant au centre des préoccupations de la réglementation en vigueur.

Les forces de sécurité participent d'une part à la protection des personnes et des biens contre les menaces internes et externes et, d'autre part, au maintien de l'ordre public et au rétablissement de l'ordre en cas de troubles. Tandis que les forces de défense sont chargées de défendre un pays ou un territoire contre les menaces externes. Mais les rapports entre les citoyens camerounais et les structures en charge de la sécurité et de l'ordre public, sont souvent entachés des bavures. Celles-ci sont caractérisées par l'usage excessif de la force, l'abus de pouvoir, la violation des droits humains, la corruption, le harcèlement ou l'intimidation. Des bavures qui ont des conséquences graves sur les victimes : des blessures physiques ou psychologiques, des pertes financières ou des préjudices à la réputation. Les victimes de bavures policières, pour obtenir de l'aide et du soutien, contactent le plus souvent, des organisations de défense des droits humains, des avocats spécialisés ou des services de soutien aux victimes. Si



Le ministre délégué à la Défense, Joseph Beti Assomo, à la direction de la Justice militaire.

la loi régit aussi la conduite de l'homme en tenue dans ses rapports avec le civil ou au sein de son service.

De la documentation existante, l'on peut citer la loi N°2017/012 du 12 juillet 2017 portant Code de justice militaire. Son contenu demande au militaire d'avoir une conduite exemplaire tant au niveau de son service qu'au sein de la société civile. En cas de mauvaise conduite, il écope de sanctions proportionnelles à ses fautes signalées auprès des services compétents. A la police, le décret N°2001/065 du 12

mars 2001 portant statut spécial du corps des fonctionnaires de la Sûreté nationale dans son article 21, alinéas 1, 2 et 5, rappelle que le fonctionnaire de la Sûreté nationale a l'obligation de servir les institutions de la République et d'apporter aide et protection aux citoyens. Il est tenu d'exercer ses fonctions avec honneur, dévouement, fidélité, loyauté, loyalisme, impartialité, intégrité, diligence et efficacité, conformément aux lois et règlements de la République. Le fonctionnaire de la Sûreté nationale doit, en toute circonstance, se comporter en honnête et digne citoyen.

Il lui est interdit de se livrer aux violences de toute nature, voies de fait ou brutalités envers un agent de la Force publique, un gardé-à-vue ou toute personne amenée au poste. La partialité ou le favoritisme démontré dans l'exercice des fonctions est passible de sanctions selon l'article 95. Le décret 60-280 du 31 décembre 1960 sur le service de la Gendarmerie nationale rappelle dans son article 108, qu'au cours du service d'ordre, la Gendarmerie exerce une surveillance active en vue de réprimer les infractions, prévenir les incidents ou les bagarres, assurer la liberté individuelle et la sûreté publique. Elle doit agir selon les procédures établies par la loi, et travailler étroitement avec les autorités judiciaires et administratives. Selon la réglementation en vigueur, le civil a le droit et même le devoir de se plaindre de l'homme en tenue qui se livre ou commet des bavures policières. Des services compétents sont disponibles pour faire prévaloir la loi et son applicabilité pour de meilleurs rapports entre, d'une part les organismes en charge de la sécurité et de l'ordre public et, d'autre part, les citoyens camerounais.

Bertin BIDJA

Lisez et faites lire L'Afrique En Eveil

INFO

www.afriqueeneveil.org

afriqueeneveil@gmail.com

Jean-Pierre Bekolo affirme:

« Le Cameroun est un pays violent »

Le cinéaste présente les différentes facettes de la violence dans la société camerounaise, et conclut qu'elle est un instrument de gouvernance politique.

« VOUS AVEZ DIT VIOLENCE ?

Oui, le Cameroun est un pays violent.

Il y a la violence économique, avec la hausse incontrôlée des prix sur les marchés, l'inflation galopante qui étrangle les ménages, le chômage structurel qui condamne une grande partie de la jeunesse à l'oisiveté et au désespoir.

Il y a la violence sociale, avec la précarité généralisée, l'absence de services de base, le manque de logements décentes, l'insécurité grandissante dans les quartiers.

Il y a la violence infrastructurelle, avec des routes en ruine qui transforment chaque déplacement en un risque de mort, des hôpitaux délabrés où l'on meurt faute de soins, des écoles où les enfants apprennent dans des conditions indignes.

Il y a la violence des catastrophes, avec des éboulements meurtriers,

des inondations dévastatrices, des accidents de circulation récurrents, conséquences directes d'un État qui ne protège pas sa population. Et il y a même la violence de l'indifférence, cette absence totale de réaction face à toutes ces violences, qui ne sont ni prises en compte ni combattues par qui que ce soit.

Le Camerounais peut souffrir, il peut subir, mais il n'a pas le droit de se plaindre. Toute tentative de protestation est immédiatement étouffée.

Si l'on parle de la violence au Cameroun, il faut en saisir toute l'ampleur : elle est omniprésente, diffuse, et s'exerce à tous les niveaux de la société. Dans les familles, à l'école, dans les villages, les quartiers, sur les routes... Elle est verbale, visuelle, comportementale.

Mais il y a une règle tacite : toute cette violence est permise, tolérée, organisée et même encouragée lorsqu'elle frappe les citoyens ordinaires.

Dès qu'en réaction, elle s'exprime contre ceux qui détiennent le pouvoir – contre les dirigeants politiques, contre les structures administratives, économiques et sécuritaires qui fonctionnent au service d'une minorité et au détriment du plus grand nombre –, alors la règle change.

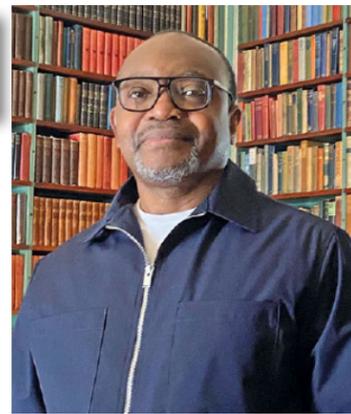
Lorsqu'elle interpelle : l'État, qui abandonne des pans entiers de la société à la misère et au chaos, l'administration, qui multiplie les lenteurs, la corruption et l'arbitraire, les forces de l'ordre, qui répriment les citoyens dès qu'ils osent réclamer un droit fondamental...

Alors, soudain, cette violence devient inacceptable. Elle est dénoncée, criminalisée, réprimée.

La véritable interdiction, c'est celle de crier sa douleur.

Le Camerounais peut souffrir, il peut subir, mais il n'a pas le droit de se plaindre. Toute tentative de protestation est immédiatement étouffée. On peut endurer la vie chère, les coupures d'électricité, le manque d'eau potable. On peut survivre sans soins médicaux, sans routes praticables, sans perspectives d'avenir. Mais lever la voix contre ceux qui gouvernent ? C'est interdit. Les médias sont muselés, les manifestations interdites, les protestations sévèrement sanctionnées.

Le pouvoir ne craint pas la violence subie par les citoyens. Ce qu'il craint, c'est que ces citoyens prennent conscience de leur condition et osent revendiquer leur dignité. Voilà pourquoi la seule violence qui n'est pas tolérée, c'est celle qui vise à défier l'ordre établi.



Alors, si l'on veut parler de la violence au Cameroun, il faut parler de cette asymétrie : un pays où la souffrance est institutionnalisée, mais où le droit de la dénoncer est confisqué. Un pays où l'injustice est la norme, mais où réclamer moins de violence est un crime.

Source: page facebook du cinéaste. Le titre et l'intertitre sont de la rédaction.

Région du Lac Tchad

Boko Haram : une menace qui se réinvente

L'attaque perpétrée contre un poste avancé des forces camerounaises à Wulgo, dans le nord-est du Nigeria, causant la mort de 12 soldats, témoigne d'une montée en puissance des groupes jihadistes. Ces derniers se renouvellent stratégiquement, exploitant les failles sécuritaires et les nouvelles technologies pour intensifier leurs assauts.

Dans la nuit du 24 au 25 mars 2025, une attaque d'une rare intensité a endeuillé l'armée camerounaise. 12 soldats, selon le bilan officiel (une vingtaine selon des sources non confirmées), ont été tués lors de l'assaut d'un poste avancé à Wulgo, dans le nord-est du Nigeria. Ce raid, attribué à Boko Haram, révèle une évolution inquiétante des tactiques employées par le groupe terroriste. Les assaillants, lourdement armés, ont opéré avec une précision militaire effrayante. Outre l'utilisation de véhicules tactiques légers, une nouvelle donnée stratégique a émergé : l'usage de drones chargés d'explosifs. Cette technologie, jusqu'ici peu observée dans la région, confère aux jihadistes une capacité de frappe redoutable, réduisant l'efficacité des dispositifs défensifs classiques. Selon un communiqué du ministère camerounais de la Défense, l'attaque a pris par surprise les soldats, qui ont résisté plusieurs heures avant de succomber sous le feu ennemi.

Face à cette escalade, la Force Multinationale Mixte (FMM), qui regroupe les armées du Cameroun, du Nigeria, du Tchad et du Niger, a immédiatement lancé des opérations de ratissage.



Des combattants de Boko Haram dans le sahel.

Mais sur le terrain, la coopération sécuritaire peine à freiner la résurgence des jihadistes. Malgré les efforts conjoints, la porosité des frontières et la précarité des populations locales offrent à Boko Haram un terrain de recrutement idéal. « La montée en puissance des groupes terroristes découle en grande partie de leur alliance avec de puissantes entités criminelles transnationales », souligne le communiqué du ministère de la Défense.

Depuis au moins 15 ans, la région du Lac Tchad est un foyer de violence où les groupes jihadistes s'adaptent sans cesse aux

stratégies des forces étatiques. L'attaque de Wulgo illustre la mutation progressive de Boko Haram qui, au fil des années, a su intégrer des moyens technologiques plus avancés et des modes opératoires de plus en plus audacieux.

Une menace qui s'adapte et se renforce

Loin d'être un simple mouvement insurrectionnel local, il s'inscrit dans un réseau global de terrorisme et de criminalité transnationale.

L'impact de cette insécurité dépasse largement le cadre

militaire. Le Lac Tchad, jadis source de vie pour des millions de personnes, est devenu un théâtre d'exode massif. Entre 2015 et 2025, plusieurs millions de civils ont fui la région, transformant cette crise sécuritaire en catastrophe humanitaire. La réponse des États riverains, bien que volontariste, reste entravée par des moyens limités et une coopération régionale souvent ralentie par des divergences stratégiques. L'avenir de la Force Mixte Multinationale, mise en place pour mutualiser les efforts des États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Nigéria,

Tchad et Niger), est remis en question avec le retrait du Niger annoncé par les autorités de Niamey. En novembre 2024, le Tchad avait menacé de quitter la coalition, au lendemain de l'attaque djihadiste ayant coûté la vie à une quarantaine de ses soldats. Le président Mahamat Deby avait dénoncé l'inefficacité de la FMM, alors que certains experts relevaient plutôt des dysfonctionnements du côté tchadien.

Alors que l'Armée camerounaise connaît à son tour le deuil causé par Boko Haram, les autorités de Yaoundé ont réaffirmé leur engagement à lutter contre la menace jihadiste. Le Président Paul Biya a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et promis un renforcement des dispositifs militaires dans la zone. Il a surtout dépêché sur place le Ministre Délégué à la Présidence de la République en charge de la Défense, Joseph Beti Assomo, qui a porté aux troupes le réconfort du haut-commandement. Au-delà des discours, l'attaque de Wulgo rappelle que la lutte contre Boko Haram est un combat de longue haleine, où chaque avancée sécuritaire doit être continuellement consolidée, pour éviter que la menace ne se régénère sans cesse.

Alain Leuwat

Siège Social: Yaoundé- Cameroun
Tel: (237) 698 432 700 / 675 170 921



Directeur de la publication
TIENTCHEU KAMENI Maurice
Directeur de la rédaction
ASSONGMO NECDEM

Rédaction
BIDJA Bertin, MBESSITE Olivier,
TCHAKAM Marc, Alain LEUWAT
Guy ETOM, Franklin ONANA

Infographie
NOUGUEN Steve
Direction commerciale
TIENTCHEU Jean-Paul,
NGABA Françoise,
NKUITCHOU Joel
Imprimerie
Le localier

Des séismes à Edéa

Le sol a tremblé trois fois entre le 20 et le 22 mars, dans cette ville de la région du Littoral. Malgré les faibles amplitudes enregistrées, les chercheurs et la population sont en alerte.



Une vue du jardin public d'Edéa avec en arrière-plan le pont sur le fleuve Sanaga.

Le 22 mars 2025, à 6h50, une onde de panique a parcouru la ville d'Edéa, chef-lieu du département de la Sanaga Maritime dans la région du Littoral. Pendant trois à quatre secondes, le sol a tremblé sous les pieds des habitants, réveillant brutalement la ville avec une secousse de magnitude 3.0 sur l'échelle de Richter. Ce phénomène, rare dans cette partie du Cameroun, a immédiatement soulevé des interrogations.

Ce que certains ont pris pour le passage d'un train ou des travaux de terrassement, s'est révélé être un séisme, confirmé quelques jours plus

tard par un communiqué officiel du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Minresi). Mais cette secousse n'est pas survenue de manière isolée. Deux jours plus tôt, le 20 mars, à 03h29, un premier tremblement de terre de magnitude 1.6 avait été enregistré, suivi le même jour d'une réplique de magnitude 1.7. Trois secousses en 72 heures : un enchaînement inédit dans cette région que l'on croyait jusqu'ici à l'abri des mouvements tectoniques significatifs.

Selon les analyses de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), la ville d'Edéa

est en réalité située à un point d'intersection géologique critique, entre la faille de la Sanaga et la bordure nord du craton du Congo. Ce carrefour tectonique est désormais identifié comme l'un des foyers sismiques les plus actifs du Cameroun.

Cette révélation géologique vient bouleverser les certitudes antérieures sur la stabilité de la région, désormais classée à risque sismique. Face à cette situation, la Ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Madeleine Tchuinte, appelle à une vigilance accrue. Dans son communiqué du 28 mars, elle ex-

horte les populations d'Edéa et des environs à signaler toute secousse, même légère, aux autorités locales ou directement à l'Irgm. Une recommandation d'autant plus importante que la cartographie de l'activité sismique au Cameroun reste encore incomplète.

Cette dynamique nouvelle pousse les autorités à renforcer les mécanismes de prévention et de veille. Le Ministère mise sur la sensibilisation, mais également sur la mobilisation des chercheurs pour améliorer les capacités de détection et d'alerte. « La moindre information fournie par les populations peut s'avérer déterminante pour anticiper un événement de plus grande ampleur », précise une source proche du Minresi.

Au-delà de la surprise suscitée par cet épisode, c'est une culture du risque sismique qu'il faut désormais instaurer dans les régions concernées. Edéa, pôle industriel majeur, doit repenser sa résilience face à cette menace sous-jacente qui, bien que modérée pour l'instant, pourrait prendre un tout autre visage dans l'avenir. Le Cameroun entre dans une ère où la terre, même silencieuse, mérite une écoute attentive.

Ramadan 2025

Cacophonie lunaire

Au Cameroun, la date de la fête, a été au centre d'une polémique entre la Commission nationale du croissant lunaire et le Conseil camerounais du croissant lunaire.

Le ciel du Ramadan s'est obscurci au Cameroun, non pas à cause de nuages spirituels, mais du fait d'une lutte de légitimité entre deux structures prétendant indiquer l'apparition du croissant lunaire. Le lundi 31 mars 2025, jour retenu officiellement pour la célébration de l'Aïd El-Fitr par la Commission Nationale du Croissant Lunaire (CNCL), la prière de fin de jeûne s'est déroulée sur fond de discorde. La veille, un autre organe, le Conseil camerounais du croissant lunaire (CCCL), avait annoncé la fête pour le dimanche 30 mars, créant la confusion chez les croyants musulmans et chez les Camerounais en général, qui attendaient la date du jour férié. La guerre des communiqués a eu lieu dans la nuit du samedi 29 mars. D'un côté, le CCCL s'est fendu d'un message affirmant que le croissant lunaire avait été aperçu, appelant à rompre le jeûne. De l'autre, la CNCL, par la voix de son porte-parole, le professeur Souley Mane, a maintenu que la lune n'avait été visible dans aucune des dix régions du pays, validant ainsi la fin du Ramadan pour le lundi 31 mars. Dans une déclaration ferme, le Pr Souley Mane a retracé les étapes de la vérification de l'apparition du croissant lunaire. Le samedi 29 mars, selon lui, aucun témoignage fiable n'a été recueilli dans le pays. En concertation avec le Conseil supérieur des affaires islamiques, un communiqué a été lu au journal de 20h30 sur la chaîne de télévision publique, la Crtv. Le Pr Souley Mane dénonce par ailleurs, les rumeurs selon

lesquelles il aurait ignoré ou refusé de relayer des informations d'observation, qualifiant de « faux et ridicule » le fait qu'on ait annoncé son téléphone éteint. Mais le point culminant de cette cacophonie survient avec l'intervention musclée du Ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji. Dans un communiqué sans ambiguïté, le Minat a désavoué le Cccl, qualifiant cette entité de « structure sans mandat » et mettant en garde ses membres contre la propagation de fausses informations. « Seule la Cncl est habilitée à annoncer le début et la fin du Ramadan au Cameroun », a tranché le ministre.

Derrière ce conflit d'annonces se cache une question de légitimité et de gouvernance religieuse. Tandis que le Cccl se positionne comme une voix alternative, la Cncl s'appuie sur la reconnaissance de l'État pour maintenir sa prérogative. Cette rivalité soulève un enjeu de cohésion au sein de la communauté musulmane camerounaise.

Soucieux d'apaiser les tensions, le professeur Souley Mane propose la tenue d'une assemblée générale inclusive afin de redynamiser la Cncl. Il invite à une réflexion collective sur la possibilité d'adopter une approche unifiée, soit à l'échelle nationale, soit en suivant les directives de pays comme l'Arabie Saoudite.

En attendant, le croissant lunaire semble avoir révélé davantage les fractures terrestres que les signes célestes, plongeant les fidèles dans une déconcertante nuit spirituelle.

A. L

Grève des enseignants

Le gouvernement face à ses promesses

L'opération « école morte » est annoncée pour le 21 avril prochain. Les Ministres Joseph Le et Fame Ndongo tentent de désamorcer une nouvelle crise avec les syndicats.



Grève enseignant

La grogne dans le secteur éducatif camerounais se poursuit. Le 1er avril 2025, les syndicats des enseignants ont remis au Ministre de la Fonction Publique, Joseph Le, un document consensuel énumérant leurs

principales revendications. Cette démarche fait suite à une réunion de concertation avec le Ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo, le 26 mars. L'initiative visait à apaiser les tensions sociales qui menacent

d'aboutir à une grève générale le 21 avril. Dans un contexte d'exaspération croissante des personnels enseignants, le gouvernement joue la carte du dialogue. « J'ai reçu [...] un document contenant l'ensemble des préoccupations relatives à l'amélioration du statut particulier des personnels enseignants », a déclaré Joseph Le, au sortir de l'audience accordée aux syndicats ce 1er avril. Cette ouverture au dialogue semble être une réponse stratégique, à la fois sociale et politique, dans une année électorale où les tensions sociales peuvent fragiliser l'équilibre national.

Le document remis par les syndicats, synthèse des doléances anciennes mais toujours d'actualité : régularisation des avancements et reclassements, apurement des arriérés, amélioration des conditions de travail, dématérialisation des procédures d'intégration et, surtout, une revalorisation salariale concrète avec un point d'indice fixé à 400. Les enseignants réclament également la mise en place d'un concours de certification pour l'accès aux postes de res-

ponsabilité.

Le gouvernement, de son côté, n'a pas encore rendu public les propositions précises qu'il entend mettre en œuvre pour répondre à ces attentes. Cependant, la réception officielle du document par deux ministres laisse entrevoir la volonté d'ouvrir une phase de négociations sérieuses. Reste que la confiance entre les enseignants et les autorités, est ébranlée par des décennies de promesses non tenues. Pour éviter l'opération « école morte » annoncée pour le 21 avril, l'Exécutif devra aller au-delà des intentions et poser des actes concrets. A défaut, la paralysie du système éducatif pourrait s'étendre, affectant des milliers d'élèves et accentuant les inégalités déjà criantes dans le secteur.

Le gouvernement camerounais est donc face à un double impératif : restaurer la confiance avec les enseignants et préserver la stabilité d'un secteur éducatif en quête de modernisation. L'histoire dira si cette main tendue sera celle du changement ou un nouvel épisode de promesses avortées.

Alain Leuwat

Le phénomène est devenu cyclique. Au fil des années, des tas d'immondices envahissent les artères des villes, limitant toute circulation, obstruant les accès aux quartiers. A chaque irruption d'ordures, des solutions de saupoudrage sont administrées. Le temps de respirer un peu, avant la prochaine crise. C'est à conclure que l'Etat est complètement dépassé, et les citoyens subissent impuissants, malgré quelques initiatives ici et là. Dans ce contexte d'insalubrité généralisée, c'est à se demander c'est qui l'ordure, comme dans une célèbre publicité. L'enquête plonge dans l'échec de la gestion des ordures, là où d'autres pays ont réussi. Au-delà du manque de financements, le problème est managérial.

Yaoundé suffoque

Au marché Melen, à Etoug-Ebé, au carrefour Obili et bien d'autres lieux dans la capitale, les ordures et les odeurs nauséabondes indisposent tout le monde.

Le spectacle est saisissant au marché Melen, dans le troisième arrondissement de Yaoundé. A quelques pas de la morgue du Centre Hospitalier universitaire (CHU), là où le respect dû aux morts devrait inspirer plus de décence, des bacs à ordures débordent. Entre les odeurs nauséabondes et les déchets médicaux, les nuées de mouches, les piétons naviguent prudemment, sous le regard indifférent des commerçants habitués à cette scène quotidienne.

Du trottoir à la chaussée,

Brigitte, qui tient une boutique à côté d'une poubelle, s'alarme des odeurs insupportables. « Mais je n'arrive pas à manger ici, déplore-t-elle. Là où je suis là, j'ai faim, mais je ne peux pas manger, au regard des odeurs que la poubelle là dégage. Non, je ne peux pas m'alimenter ici. C'est compliqué. »

Même tableau au carrefour Obili (Yaoundé 6) à proximité du mur de la Garde présidentielle. Dans ce lieu, les ordures à même le sol s'étalent sur plusieurs mètres, formant un tapis nauséabond où cohabitent

les bacs débordent. Tout proche du lycée bilingue d'Etoug-Ebé, les déchets colonisent les abords de la voie publique, et l'odeur pestilentielle s'invite dans les boutiques alentour.

Dans un autre lieu de la ville, cette fois au quartier Emombo, au lieu-dit « Vieux Panier » situé dans l'arrondissement de Yaoundé 4, un riverain constate : « Vraiment, mes frères, vous voyez que c'est invivable ce que vous voyez là. Les piétons n'arrivent plus à circuler sur le trottoir. C'est invivable, on ne comprend plus là où l'on va. Cette poubelle est devenue notre star ici au quartier. »

Le 25 février 2025, le Premier Ministre, Joseph Dion Ngute, a tenu une réunion avec les maires de la capitale pour s'enquérir du problème. Le Chef du



insalubrité endémique à Yaoundé.

les immondices s'étalent sur plusieurs mètres, au grand désarroi des riverains. « On a honte, nous autres, nous qui avons fait des voyages à travers le monde. Nos dirigeants vont à l'extérieur, voient ce qui s'y passe et dans leur propre pays, ils sont incapables de mettre la propreté. C'est la honte », dit l'un d'eux. « Je trouve la ville de Yaoundé excessivement sale, même dans les villages, ce n'est pas comme ça », renchérit un autre. Au quartier Ngoa Ekélé dans le même arrondis-

cartons détrempés, épluchures de tubercules et canettes rouillées. Les passants s'en détournent avec un mouchoir collé au nez, tandis que certains individus y ont élu domicile avec des canapés et cartons qui leur servent de matériel de couchage dès la tombée de la nuit. Ce lieu stratégique, à la lisière d'un symbole de l'autorité de l'Etat, devient le miroir d'une capitale qui perd peu à peu la bataille contre l'insalubrité. A Etoug-Ebé, dans le sixième arrondissement, le décor est identique. Là aussi,

gouvernement a engagé les différents acteurs à travailler en synergie pour redonner à Yaoundé l'image d'une capitale digne de ce nom. « A l'immédiat, doivent être engagés des travaux d'urgence pour traiter, 24 heures sur 24, tous les tas d'immondices; les nids de poule, ainsi que l'éclairage public de la cité capitale » peut-on lire sur le compte X du chef du gouvernement. C'était en février. En avril, la ville continue d'étouffer.

Alain Leuwat

Douala sous les ordures

Des tas d'immondices malodorants qui jonchent les rues dans la capitale économique, causent des embouteillages et de nombreux désagréments.



Douala, le 03 avril 2025. De gros tas d'immondices jonchent la chaussée près du campus 1 de l'université de Douala et perturbe la mobilité.

Les étudiants et autres usagers sont en file indienne. Ils hâtent le pas, le visage serré ou le nez pincé. Il est presque impossible de ne pas poser le pied sur ces débris qui tapissent une bonne partie de la chaussée. Dans le même temps, il faut disputer le chemin avec les motocyclettes et éviter de se faire renverser. Le film est le même au quartier Cité Sic, dans l'arrondissement de Douala 5ème, depuis plusieurs semaines. Une décharge géante à ciel ouvert, s'étale le long de la clôture du campus 1 de l'université de Douala. Les gros tas d'immondices s'imposent et gagnent du terrain à vue d'œil.

A 11h ce jeudi 3 avril 2025, la poubelle s'étale sur près de quarante mètres sur cette voie qui mène vers le campus 2. Les débris obstruent la canalisation d'eau. Et voici qu'un usager en rajoute en y déversant un sac de déchets à même la chaussée. Deux minutes après, deux autres usagers vidangent des restes de denrées alimentaires empilés dans des brouettes. Le scénario se répète ainsi toute la journée. D'autres riverains de passage sur les motocyclettes balancent des sacs en plastique pleins de déchets emportés visiblement depuis leur maison. La décharge devient de plus en plus obèse. Avec le soleil qui darde ses rayons, l'odeur nauséabonde empest et rend l'atmosphère invivable. Le concert de mouches n'est pas pour arranger la donne.

Des conducteurs de motos ont également fait de cette décharge, leur toilette à ciel ouvert. Ils garent leurs véhicules deux-roues au milieu de la chaussée et urinent sur les ordures devant le campus. « On ne mérite pas d'avoir une telle décharge devant l'université. Cette route est empruntée par des centaines d'étudiants. Les odeurs, c'est grave. Parfois on y retrouve même des selles », déplore Liliane Ketcha. La petite

commerçante établie non loin de cette décharge géante arbore un cache-nez pour tenter de se prémunir des mauvaises odeurs.

Liliane fait savoir que la situation est encore plus grave lorsqu'il pleut. Les débris s'éparpillent sur toute la surface de la chaussée. « A côté du campus ce n'est pas présentable, encore moins hygiénique. On marche dessus. Ça sent très mauvais. Avec les mouches, les moustiques et tous ces insectes, nous avons peur des maladies », s'offusque Laura Kengmo, une étudiante en niveau 1 filière Physique à l'université de Douala.

Trois ans de calvaire

Autre lieu, même constat : le quartier Bonadibong, dans l'arrondissement de Douala 1er. Non loin du lieu-dit Ancien 3ème, une décharge à ciel ouvert s'érige telle une barrière sur cet itinéraire en pavé. Plus qu'une seule voie opérationnelle sur cette route à deux voies. Les automobilistes sont obligés de faire la file et patienter. C'est un sens après l'autre. Les piétons sont à l'étroit. La dernière fois qu'un camion de la société d'Hygiène et salubrité du Cameroun (Hysacam) a été aperçu ici, c'était il y a deux semaines, apprend-on. Les populations riveraines font savoir que cette situation dure depuis trois ans. Mais elle s'est empirée ces deux derniers mois.

« On est en danger ici. Hormis le problème d'embouteillages et d'accidents, il y a le paludisme et la toux, dont nous souffrons à cause de la proximité avec cette poubelle », indique Mohamed Noudine. Ce riverain explique que les populations avaient pris pour habitude de brûler les ordures lorsque celles-ci devenaient importantes dans le site d'entreposage aménagé. Ils les arrivaient aussi de « négociant » avec des employés de Hysacam pour un enlèvement de ces

ordures, de nuit. Mais la dynamique a disparu. « Depuis que les ordures ont gagné la route, on a tout laissé tomber. Il faut à peine une semaine pour que la route soit bloquée », s'indigne Mohamed. Il prie pour un retour rapide à la normale.

D'autres sites sont réputés à Douala à cause de l'expansion des ordures qui obstruent la chaussée. C'est le cas au marché de la gare de New-Bell (Douala 2ème). Il en est de même au quartier Ndogbong (Douala 5ème), non loin de la station-service Bocom et au niveau du cimetière. Le carrefour St Agnès au quartier Dakar, sur le chemin menant au lieu-dit Brazzaville, n'est pas en reste. « Même avec les motos, c'est difficile de se faufiler. Ça crée des embouteillages », indique Albert Ngomsî, un mototaximan. A Bonabéri, de l'autre côté du pont sur le Wouri, la situation n'est guère reluisante. Au lieu-dit Entrée Forêt-Bar. Dans cet arrondissement de Douala 4ème, une poubelle géante se dresse fièrement depuis deux semaines. Elle occupe près de 500 m2 de superficie. Tout y passe. Des restes de nourriture, des déchets ménagers, une carcasse de réfrigérateur, des restes de la menuiserie, de la couture, des herbes, entre autres. Les déchets plastiques surplombent le tout. Une eau noire malodorante s'écoule de cette décharge qui côtoie la chaussée. « Les camions de Hysacam n'entrent plus dans le quartier depuis un mois. Du coup, tout le monde déverse ses déchets ici. Les souris s'y baladent. Les mouches se posent partout sur nous et nos marchandises. Quand il fait chaud, c'est plus grave », se plaint Nicole, une commerçante. Elle déplore l'indisponibilité des bacs à Bonabéri.

Mathias Mouendé Ngamo

Ramassage des ordures

Hysacam se redéploie

La société Hygiène et Salubrité du Cameroun entend faire du porte à porte, installer de nouveaux bacs à ordures et s'appuyer sur une nouvelle logistique.

La salubrité urbaine à Yaoundé entre dans une nouvelle phase. Ce vendredi 4 avril 2025, L'entreprise Hysacam a présenté une nouvelle flotte de véhicules à la Communauté Urbaine ; dix camions déjà opérationnels sont prêts à sillonner les quartiers, prélude à une commande globale de 80 véhicules, dont 65 réservés à Yaoundé. Ces engins, d'une capacité allant de 20 à 30 mètres cubes, sont destinés à accélérer le déchargement des points noirs. « Nous avons rapidement mobilisé dix camions en moins d'une semaine pour désengorger les quartiers. Ce n'est que la première phase. Dans quelques semaines, nous atteindrons notre vitesse de croisière », a déclaré Jean Pierre Ymele, le directeur général de Hysacam. L'entreprise annonce également la multiplication des bacs à ordures sur les sites critiques et l'instauration progressive d'une collecte



Les nouveaux camions de la société Hysacam présentés à la Communauté urbaine de Yaoundé le 4 avril 2025.

en porte-à-porte dans toutes les zones sous sa compétence. Une démarche saluée, mais qui ne concerne pas les arrondissements hors de sa responsabilité.

Ce renforcement logistique intervient dans un contexte où la capitale peine à se débarrasser de ses montagnes d'immondices, en dépit des engagements pris lors de la réunion du 25 février 2025 entre le Premier Mi-

nistre et les autorités municipales. Plusieurs quartiers, notamment ceux de Yaoundé 3 et Yaoundé 6, demeurent encore confrontés à une crise d'insalubrité aiguë. Ces zones, regroupées dans le lot 3 du nouveau plan de découpage, n'ont toujours pas d'opérateur contractuel assigné. Si la volonté de Hysacam est manifeste, l'efficacité de son action reste circonscrite à son périmètre contrac-

tuel. En décembre 2023, les contrats de propreté entre la Communauté urbaine de Yaoundé et les opérateurs de collecte des immondices arrivaient à échéance. Le gouvernement a opté pour une nouvelle découpe du marché de la salubrité. Le but était de s'aligner sur les nouvelles lois en 2024, avec le transfert des compétences à l'échelon national pour la collecte, le transport des ordures, le balayage, le nettoyage des voiries.

Sur la base de cette refonte, un nouveau découpage de Yaoundé en 4 lots a été effectué. Le périmètre d'intervention d'Hysacam est désormais limité aux lots 1, 2 et 3 (Yaoundé 1, 2, 4 5 et 7). Le lot 3, qui couvre les arrondissements de Yaoundé 3 et 6, n'est pas encore affecté. Il apparaît que la situation d'insalubrité est plus critique à Yaoundé 3 et à Yaoundé 6. En attendant une résolution complète, la capitale vit au rythme des interventions ponctuelles.

Alain Leuwat

Initiatives citoyennes

Des jeunes font

A Douala, des projets citoyens permettent de lutter contre l'incivisme et promouvoir une meilleure gestion



Douala, 03 avril 2025. Au lieu-dit Entrée Matango à Bonabéri, l'association organise des actions pour contenir les ordures et les éviter d'obstruer l'axe.

Dieunedort Tatang tient une pelle. Il essaie de ramener vers le gros tas, les ordures qui débordent sur la voie. Le sexagénaire en activité au lieu-dit Entrée Matango à Bonabéri ce jeudi 3 avril 2025 veille à la propreté dans ce carrefour. « Grimpe la montagne là et va déverser tes déchets loin dedans », ordonne-t-il à un jeune homme venu vidanger ses déchets. C'est que, des habitants de ce carrefour de Douala ont engagé depuis

une semaine, une action pour éviter à la montagne de bloquer le passage commercial. Une corde a été tendue dans la zone à ne pas franchir. Des sensibilisations sur des affiches ont été accrochées. « Ne t'interdit de jeter sur la route tous. Merci », « Arrêtez de jeter vos déchets », « Nous avons tenu bon pendant 7 jours pour que les gars

Vu ailleurs

Ça respire à Dakar, Abidjan, Abuja...

Ces villes africaines donnent l'exemple en matière de gestion des déchets par des politiques innovantes et durables.



La Place de l'Amazone à Cotonou au Bénin.

En Afrique, la problématique de la gestion des déchets urbains reste un défi majeur. Pourtant, dans un contexte de croissance démographique et d'urbanisation galopante, certaines grandes villes du continent font figure de pionnières en matière de propreté. A travers des stratégies diversifiées, elles parviennent à réduire les volumes d'ordures, améliorer la collecte et promouvoir le recyclage. A Dakar, la capitale sénégalaise, la réforme enclenchée par le gouvernement avec la création de la Société nationale de gestion des déchets (Sonaged) en 2022 a marqué un tournant. Celle-ci a succédé à l'Unité de Coordination de la Gestion des Déchets solides (UCG), avec pour mission de ratio-

naliser la collecte et d'impliquer davantage les collectivités locales. Résultat : des quartiers autrefois débordés par les immondices sont aujourd'hui plus propres grâce à une meilleure organisation et à l'essor des coopératives de recyclage, soutenues par les autorités. Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, a également pris le virage de la modernisation. L'Etat a misé sur une gestion déléguée à des entreprises privées, comme Ecoti.Sa, qui assurent le ramassage régulier et le traitement des déchets. En parallèle, plusieurs Ong et start-ups locales, à l'image de Coliba, utilisent des plateformes numériques pour inciter les ménages à trier et recycler, en échange de crédits mobiles ou de bons d'achat.

Une approche incitative qui séduit une jeunesse engagée.

A Johannesburg, en Afrique du Sud, les efforts pour limiter les déchets à la source sont renforcés par une politique stricte de tri et de réutilisation. La municipalité encourage le recyclage par des programmes communautaires, tout en soutenant les initiatives de l'économie circulaire. Les « reclaimers », ces récupérateurs informels de déchets, sont peu à peu intégrés dans le circuit formel, avec une meilleure reconnaissance et des partenariats structurés.

Bien plus, Abuja, la capitale fédérale du Nigeria, se distingue par une réglementation rigoureuse et l'engagement de l'Abuja Environmental Protection Board (AEPB). Celui-ci veille non seulement à la collecte régulière des déchets, mais aussi à la sensibilisation citoyenne. La création de centres de tri et de recyclage modernes dans plusieurs districts contribue à désengorger les décharges sauvages. Ces expériences montrent que, loin des clichés d'insalubrité, certaines villes africaines s'érigent en modèles de gouvernance environnementale. Entre partenariats publics-privés, innovation technologique et mobilisation communautaire, elles tracent la voie vers un urbanisme plus propre, plus vert et plus durable. Le chemin reste long, mais l'exemple est donné.

Alain Leuwat

Yaoundé

L'apport des comités

Dans plusieurs arrondissements, la mairie organise des actions qui assurent bénévolement la propreté.



Ramassage des ordures par des jeunes.

Yaoundé est très sale. La ville fait l'objet d'une dérision par les citoyens. Les réseaux sociaux sont mis à contribution. Des acteurs de la société civile et influenceurs ont pris le taureau par les cornes. L'objectif : titiller, provoquer une onde de choc auprès des autorités en charge de la gestion des ordures.

Néanmoins, les communes d'arrondissement sont à pied d'œuvre pour assainir la ville des ordures. Loin de dédouaner les autorités, Stéphane Yves Onana, chef de bureau de la protection civile et de l'environnement à Yaoundé VI (Biyem-Assi), souligne avec emphase que le problème est d'abord lié à l'incivisme des Camerounais. « De retour de l'opération ville propre, à peine avons-nous quitté les lieux qu'un usager dans le taxi jette

le ménage

des ordures.



es riverains mènent les voies.

lutte acharnée pour ne d'ordures de blo- nme à l'accoutumée. due pour délimiter la hir. Des messages de es bouts de carton y On peut y lire : « In- route pour le bien de ès la corde, Merci ». cette corde il y a trois gens ne versent plus

les ordures sur la route. On essaie de sensibiliser. D'amener les gens à être ordonnés », témoigne Honoré Kouoh, un des initiateurs de cette intervention. Le petit écolo indique que la prise de conscience est survenue lorsqu'il y a quelques semaines, la montagne d'immondices a bloqué l'axe principal et la route qui dessert le quartier pendant plusieurs jours. Les commerçants du carrefour veillent au respect de la mesure en journée. Les mototaximen veillent au grain la nuit. Le message ne tombe pas toujours dans des oreilles attentives. Honoré Kouoh indique que les ordures ont été collectées ici pour la dernière fois il y a quatre jours. Il craint que si les camions de Hysacam ne passent pas dans le coin dans trois jours, la situation va devenir incontrôlable. A Pk9, une initiative plus formelle permet d'éviter le stockage massif des déchets dans les ménages. Des jeunes de l'association Solidarité Pk 9 se sont spécialisés depuis 2008 dans la pré-collecte des ordures. Ces éboueurs bénévoles font du porte à porte. Ils déversent ensuite les déchets ménagers dans un site d'entreposage de Hysacam. Des membres de l'association, étudiants et élèves pour la plupart, font savoir que sur un échantillon de 50 ménages, ils peuvent réunir 160 Kg de déchets par jour, soit un peu plus de 15 tonnes d'ordures par an. Cette initiative a permis de réduire la mauvaise pratique qu'avaient les populations de déverser leurs ordures ménagères dans le « Kondi », un drain qui traverse ce quartier de Douala 3ème.

M. M. N.

de quartier

les ordures sur le site déjà nettoyé par les agents communaux », regrette-t-il. En dépit de cela, l'équipe est au four et au moulin, elle se déploie sur le terrain, avec les moyens mis à la disposition du maire Jacques Yoki Onana. Pour plus d'efficacité, les chefs de bloc et les populations sont impliqués. « En réalité, le maire, par le biais de la cellule d'appui au développement, a créé les comités de quartier. Ce sont ces auxiliaires, les chefs de bloc qui nous accompagnent dans l'atteinte de nos objectifs », explique Stéphane Yves Onana.

C'est le même son de cloche avec Emmanuel Tchotchom A Mbang, chef service d'hygiène et environnement à la commune d'arrondissement de Yaoundé 5 (Essos). « La mairie travaille en collaboration avec les comités de quartier qui sont des instances consacrées par le Code général des Ctd (Collectivités territoriales décentralisées, ndlr). On ne peut pas parler de décentralisation sans parler de participation citoyenne. Le maire Augustin Bala a installé pas moins de 170 comités de quartier qui font le travail d'hygiène en relais pendant les week-ends », explique M. Tchotchom A Mbang.

Le travail du comité de quartier s'inscrit dans la logique du volontariat et de la participation citoyenne. « Il n'existe pas de journée propre, tous les jours sont consacrés à la propreté dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 5 depuis 2020. De lundi à vendredi, tous les commerçants, le service d'hygiène et les populations sont à l'œuvre. Le samedi et le dimanche, les comités de quartier prennent le relais. Ce n'est que grâce à cette synergie d'action que nous essayons de garder Yaoundé 5 propre. Il n'est pas exclu que la mairie accompagne ces actions », se réjouit le chef service d'hygiène et environnement de Yaoundé 5.

La commune d'arrondissement de Yaoundé 5, pour l'atteinte des objectifs en matière d'hygiène et salubrité, a supprimé les bacs à ordures sur les voiries primaires. « C'est l'ancien système de collecte porte à porte que nous essayons d'imposer. Les ménages sont astreints d'attendre le passage de Hysacam, il y a un planning prédéfini en termes de jours et d'heures de passage. Au klaxon du véhicule, les ménages sortent leurs seaux poubelles, ceci permet d'éliminer ou de réduire au moins, la prolifération des dépotoirs un peu partout. C'est une approche qui marche en Europe et en Afrique du Nord », fait savoir Emmanuel Tchotchom A Mbang.

Olivier Mbessité

Solutions

L'exemple qui vient de Dschang

Cette ville de la région de l'Ouest a mis en place un système novateur de gestion des déchets solides, en constante évolution. Un laboratoire vivant d'initiatives à l'échelle local.

Enclavée dans les montagnes verdoyantes de l'Ouest camerounais, à 1 400 mètres d'altitude, la ville de Dschang ne se distingue plus uniquement par son climat agréable et ses atouts touristiques. Avec environ 400 000 habitants, elle est devenue un exemple de gestion écologique à l'échelle locale. Dès 2007, la commune s'est lancée dans une ambitieuse aventure : structurer un système de gestion des déchets solides, dans un contexte de décentralisation propice aux initiatives territoriales. L'impulsion initiale est donnée par une étude de caractérisation des déchets menée avec l'association française ELANS et la mission Aquassistance. Celle-ci révèle que plus de 80% des déchets produits sont biodégradables, une donnée qui oriente la stratégie vers le compostage. En 2008, la construction d'une décharge contrôlée



Le site de compostage des déchets à Dschang (Ouest Cameroun).

à Siteu (arrondissement de Santchou) marque une étape clé. Puis, en 2010, un projet pilote de compostage voit le jour au quartier Ngui, avec le soutien du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Le système se consolide en 2011 avec le lancement du projet de gestion intégrée des déchets porté par les associations locales ELANS et Tockem, grâce au financement du Conseil départemental du nord de la France. En 2014, l'Union européenne appuie le projet MaGeTV, permettant à

Dschang d'entrer dans une nouvelle ère avec l'acquisition de camions à compaction, de moto-tricycles, de bacs à ordures et la création d'une agence communale dédiée : l'Agence municipale de gestion des déchets (Amged). Une usine modulaire de tri semi-automatisé est mise en service en 2020, renforçant la chaîne de traitement.

Le financement de cette transformation repose largement sur les partenariats internationaux (Nantes Métropole, l'Aimf, la Fondation Bill & Melinda Gates, entre autres), mais

aussi sur le crédit carbone payé au niveau mondial, dont Dschang bénéficie grâce à la valorisation du compost en agriculture biologique. Le système favorise la pré-collecte participative, garantissant une couverture équitable et inclusive. La gestion des déchets produit des résultats notables (taux de collecte en hausse, commercialisation du compost, structuration des boues de vidange à l'échelle intercommunale grâce au projet EcoSaMe (2022-2024)).

Mais les défis persistent. Le parc de collecte reste sous-dimensionné, et le fonctionnement énergétique de la Val'Box, unité de valorisation, nécessite des solutions durables comme l'énergie solaire. La ville de Dschang s'impose ainsi comme un laboratoire de bonnes pratiques en matière de gestion des déchets au Cameroun, conjuguant intelligence territoriale, innovation environnementale et mobilisation citoyenne.

Alain Leuwat

Recyclage

Le pari des citoyens pour des villes durables

Dans les grandes agglomérations, notamment à Yaoundé, des associations s'érigent en remparts contre l'insalubrité. Elles promeuvent une économie du déchet.



Des membres de l'association EDL Environnement au cours d'une opération de collecte des déchets plastiques et des déchets ménagers en novembre 2024 à Yaoundé.

Yaoundé, la gestion des déchets ne se limite plus à l'enlèvement mécanique des ordures. Dans les ruelles des quartiers spontanés comme dans les zones périurbaines, une révolution silencieuse s'opère, portée par des associations engagées dans le recyclage. A l'avant-garde, des associations comme Tamtam Mobile et Globheart Cameroon mènent un combat quotidien pour donner une seconde vie aux déchets. « Ça fait 30 ans que je travaille dans la chaîne de gestion des déchets. Mon principal défi, c'est de déconstruire la perception négative que les populations ont de ce secteur. Les déchets ne sont pas un fardeau mais une opportunité », explique Simon Pierre Etoga, responsable de Tamtam Mobile. Pour lui, chaque débris est porteur de valeur ajoutée. Du plastique aux déchets bio-

dégradables, en passant par les ordures électroniques, tout peut être transformé. La structure multiplie ainsi les modules de formation à la pré-collecte, incite à la fabrication de compost domestique, et expérimente la réutilisation de bouteilles PET comme matériaux de construction ou de potabilisation de l'eau.

Situation identique du côté de Globheart Cameroon où le recyclage repose sur un schéma structuré : collecte, tri, traitement, réutilisation. L'environnementaliste Séverin Mbog Mbog précise que les déchets recyclés englobent les plastiques, les métaux, les papiers, les verres, les textiles, les déchets organiques, électroniques et même les gravats de construction. « Le plastique devient des pavés ou des fibres textiles. Le verre donne des bouteilles ou de la laine isolante. Les déchets organiques, quant à eux, sont

transformés en compost ou en biogaz », détaille-t-il.

Cette ambition verte se heurte à des contraintes de taille. Le manque d'infrastructures adaptées freine la chaîne de transformation. Le tri est encore rare dans les ménages, rendant difficile l'accès aux matières premières. Les coûts d'équipements sont élevés, les débouchés commerciaux limités, et la sensibilisation insuffisante. A cela s'ajoute la faible coordination entre les acteurs, l'absence d'un cadre réglementaire appliqué, et les problèmes fonciers persistants.

Pour pallier ces obstacles, les deux associations misent sur la formation et la recherche-action. A Tamtam Mobile, des chercheurs et étudiants s'investissent dans la mise en place de systèmes de pré-collecte et de jardins expérimentaux, tel que le regretté « Colby Garden », dédié à l'agriculture urbaine hors sol. Globheart, de son côté, prône le développement de solutions circulaires comme le biogaz à partir des boues de latrines et la production de matériaux éco-responsables. « Notre objectif, c'est d'attirer toutes les compétences autour de cette chaîne de valeur ignorée. Les juristes, les médecins, les enseignants... Tous peuvent contribuer à cette transformation sociale », insiste Simon Pierre Etoga.

Le recyclage à Yaoundé n'est donc pas qu'un acte mécanique : c'est un acte politique, un levier économique, un projet de société. Pour ces militants du quotidien, l'urgence est claire : il faut structurer une véritable économie circulaire autour du déchet, le hisser au rang de priorité municipale, et le valoriser comme un pilier du développement urbain durable.

Alain Leuwat

Danger

Des déchets hospitaliers à ciel ouvert

Leur présence dans les bacs à ordures aggrave le problème, menaçant davantage la santé humaine et l'environnement.



Des déchets hospitaliers dans la décharge en face du SUP'TIC de Yaoundé.

Depuis plusieurs mois, la capitale camerounaise est confrontée à une crise d'insalubrité. Les déchets hospitaliers sensibles sont présents dans les décharges anarchiques. Au quartier Ngoa-ekéle (Yaoundé 3) en face de l'école nationale des postes et télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (SUP'TIC), le constat est alarmant. Ici, les déchets hospitaliers sensibles se retrouvent mélangés aux ordures ménagères dans un même bac. En face du Tribunal militaire et de la Cité Novelas, les ordures dominantes sont d'origine hospitalière. Cette découverte est dangereuse car, ces déchets, hautement contagieux, nécessitent une gestion spécifique, fait savoir le Dr Nathalie Nkoue, médecin généraliste en service à l'hôpital de district de Biyem-Assi.

Si les centres de santé alentours sont suspectés, il est difficile d'identifier avec certitude l'origine précise de ces déchets. Leur présence dans les ordures ménagères soulève de nombreuses questions sur les pratiques de gestion des déchets médicaux dans la capitale. Depuis septembre 2022, plus de 15% des déchets présents dans certains points de collecte de Ngoa-Ekele sont d'origine hospitalière, dénonce l'association EDL Environment, spécialisée dans la l'éducation environnementale, la valorisation, le recyclage, la réutilisation des déchets et l'évaluation environnementale. Mélangés aux ordures ménagères, ils constituent

un véritable danger pour les populations environnantes, les collecteurs et l'environnement en général, indique EDL Environment.

«Les conséquences de cette situation sont multiples et graves», explique le Dr Nathalie Nkoue.

«Les déchets hospitaliers peuvent être à l'origine de la propagation de nombreuses maladies infectieuses (infections bactériennes, virales ou encore parasitaire), des maladies respiratoires. Les risques toxiques sont divers. De plus, la combustion à ciel ouvert de ces déchets libère des substances toxiques dans l'air tel que le CO₂, les NO_x, le SO₂, les particules fines (PM) les Hydrocarbures aromatiques polycycliques et plusieurs composés chimiques qui peuvent être cancérogènes; mettant en danger la santé des populations riveraines. Face à cette urgence sanitaire, il est impératif de prendre des mesures fortes et rapides», fait savoir le médecin. Les autorités compétentes doivent renforcer les contrôles sur les établissements de santé, afin de s'assurer du respect des normes en matière de gestion des déchets médicaux. Il est également nécessaire de mettre en place des filières de collecte et de traitement spécifiques pour ces déchets dangereux. La sensibilisation des populations sur les risques liés à l'abandon sauvage des déchets et à l'importance du tri sélectif est impérative pour pallier cette situation.

Stève Nougouen

Vidal Djoukang dénonce:

« L'absence d'une vision programmatique... »

Ingénieur en risques et environnement, il explique les faiblesses de la politique publique de gestion des ordures dans les villes camerounaises.

Les ordures envahissent de nouveau les grandes villes du Cameroun. Est-ce juste un nouvel épisode en attendant le prochain ?

On ne peut pas affirmer de façon péremptoire qu'il y aura un épisode autre ou un suivant. Mais il faut le dire sans ambages: si les causes ayant conduit à cette situation ne sont pas réglées, la multiplication des épisodes dramatiques devient similaires.

Le problème est-il structurel ?

Bien évidemment. Le problème est structurel car, la gestion des déchets au Cameroun est une mission régalienne de l'Etat qui l'assure par le biais des Collectivités Territoriales Décentralisées. Ces Collectivités Territoriales peuvent en retour recourir à une entreprise concessionnaire pour les aider dans cette mission. C'est dans ce sillage que nous pouvons citer HYSACAM, SECA, BOCAM, TCHYCLOF etc.

Quelles en sont les raisons ?

L'une des raisons présentées par l'administration en charge de la gestion des déchets est financière. Il est tout aussi évident que le facteur financier ait un poids considérable dans cette question car, les entreprises concessionnaires sont payées sur la base de la tonne de déchets enlevée. Mais il y a lieu de dire aussi que les raisons d'ordre technique et managérial doivent aussi être évoquées. Evoquer le facteur financier pose davantage un problème managérial. On comprend que le budget alloué à l'enlèvement des déchets est insuffisant. Ce qui laisse entrevoir l'absence d'une vision programmatique dans la planification du budget alloué à l'enlèvement des déchets. En outre, sur le plan managérial, on peut aussi ajouter l'accroissement de la population urbaine, l'exode rural et l'étalement urbain qui n'ont pas bien été pris en compte. Ceci rejoint la cause profonde de la cause financière. Par ailleurs sur le plan technique, la prise de conscience de l'empreinte écologique qui



est sans cesse en hausse est le ventre mou de la cause de ces problèmes d'envahissement de nos centres urbains par les tas d'immondices. Le tri sélectif des déchets et leur valorisation à l'heure actuelle n'est plus une option, mais une obligation.

Où se trouvent les responsabilités ?

Les responsabilités sont partagées entre le gouvernement, les Collectivités Territoriales Décentralisées, les entreprises en charge de la gestion des déchets et la population. Mais l'administration municipale a la plus grande part. Il est vrai que les collectivités Territoriales montrent du doigt l'Etat comme étant le principal coupable. Mais, il faut préciser que l'Etat a plus un rôle de financement et de contrôle alors que les Collectivités Territoriales décentralisées jouent un rôle plus technique, notamment la planification du besoin pour un enlèvement complet des déchets, les prévisions pour la dite activité et la position stratégique ainsi que l'aménagement des points de collectes fixes. L'entreprise concessionnaire en charge de la gestion des déchets doit aussi prévenir son organe de tutelle qui est la Collectivité Territoriale décentralisée de ses problèmes et difficultés. La population quant à elle, fait aussi montre d'un manque de civisme en ce qui concerne la pré-collecte.

A chaque épisode, les immondices finissent par être ramassés. Mais elles reviennent toujours. Quel est le problème avec les solutions proposées ?

Le problème avec les

solutions proposées est tout simplement lié à l'absence de la durabilité de la solution. Elle n'intègre pas suffisamment les conditions qui font varier le besoin en financement. Et de temps en temps le problème ressurgit.

N'y a-t-il pas une politique publique en matière de ramassage et de gestion des ordures au Cameroun ?

La politique est là et elle

Le tri sélectif des déchets et leur valorisation à l'heure actuelle n'est plus une option, mais une obligation.

est implémentée. Seulement, elle ne prend pas suffisamment en compte le contexte du problème. Une bonne implémentation de la politique de gestion des déchets impose une anticipation sur la planification du budget alloué pour la gestion des déchets.

Le ramassage tel qu'il se fait en temps normal n'est déjà pas efficient. Qu'est ce qui coince ?

Il faut dire que ça coince dans la collecte à point fixe. Les raisons sont multiples : le non-respect des points de collectes par la population qui parfois envoie des enfants déposer les déchets aux endroits non appropriés. L'entreprise concessionnaire parfois n'est pas très appliquée en ce sens qu'elle s'occupe des gros sacs poubelles sans regarder les débris qui tombent au passage, et de plus pendant le transport souvent, les déchets ne sont pas recouverts.

Divers types de déchets se retrouvent dans la rue, y compris, ceux dangereux comme les déchets hospitaliers. A

quoi est exposée la population ?

Dans ce cas les populations sont exposées à un risque sanitaire avéré. Les maladies infectieuses et contagieuses par contact avec des outils de soins souillés peuvent atteindre la population.

Comment peut-on organiser et gérer de manière efficiente les différents déchets produits par nos villes ?

A l'heure actuelle, il importe de mettre sur pied un projet de tri sélectif des déchets, ce qui conduira à une facilité dans leur différente valorisation.

Quelles solutions préconisez-vous pour régler définitivement l'invasion des ordures dans les villes ?

Les collectivités territoriales décentralisées doivent :

- garder à l'esprit que les déchets sont produits par les hommes afin de prendre en compte les facteurs tels que l'accroissement de la population urbaine, l'extension de la ville et l'exode rural qui en corrélation avec les déchets, conduisent à leur augmentation ;
- faire une planification programmatique du budget alloué aux déchets qui prenne en compte la croissance de la population dans le temps et dans l'espace ;
- contextualiser la politique de gestion des déchets.

Quelles sont les bonnes pratiques au Cameroun et ailleurs qui peuvent être dupliquées ?

Au Cameroun, la loi 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement exige en son article 43 de la responsabilité de celui qui produit un déchet d'assurer son élimination. Les bonnes pratiques peuvent être dupliquées par une communication de masse et l'éducation environnementale de masse pour rendre les citoyens plus responsables. La valorisation des déchets et le développement de l'économie circulaire restent des processus très utilisés en Afrique de l'Ouest qui peuvent bien être mis en œuvre au Cameroun.

Propos recueillis par Assongmo Ncedem et Steve Nougouen

Dominique Onana Mbassi

« Venir à bout des déchets suppose la mobilisation de plus de 16 milliards de F.Cfa »

Chef de la cellule de communication de la Communauté urbaine de Yaoundé, il relève l'insuffisance des moyens financiers pour collecter les ordures, et déplore les lenteurs créées par la tutelle de l'Etat.

Le Maire de la ville de Yaoundé, Luc Messi Atangana, est sur le terrain depuis le 29 mars 2025 pour le ramassage des ordures ménagères. Peut-on noter une satisfaction pour le travail fait jusqu'ici ?

On ne peut pas parler de satisfaction au bout de quelques jours seulement du déploiement des deux opérateurs que sont Hysacam et Thychlof, surtout lorsqu'on connaît la situation dans laquelle se trouve la ville jusqu'ici. Une situation tributaire du fait que pendant toute l'année 2024, aucun opérateur n'a disposé d'un contrat ou d'une autorisation pour se déployer sur le terrain en raison de l'arrivée à l'échéance des précédents contrats le 31 décembre 2023. Donc jusqu'ici, aucun opérateur ne disposait de contrat, et les procédures de recrutement de nouveaux opérateurs ont pris du temps en raison des tracasseries administratives. La loi du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) confère aux collectivités, compétence sur la gestion des ordures. En revanche, les communes d'arrondissement doivent gérer la pré-collecte et la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) gère l'enlèvement et le transport vers la décharge. Or, faute d'une logistique conséquente, faute de l'expertise nécessaire, faute des ressources humaines suffisantes, la CUY concède donc cette activité à un opérateur privé. En le concédant, le maire de la ville reste donc maître d'ouvrage, c'est-à-dire qu'il garde un droit de regard sur l'activité. C'est à ce titre qu'il signe les contrats des opérateurs. Le fait que les procédures traînent, ce n'est pas la faute du maire de la ville, parce que c'est d'autres instances qui gèrent le processus. Il y a d'abord la commission interne des passations des marchés, qui se trouvent à l'Hôtel de ville. Les membres ne sont pas sous la responsabilité du maire de la ville. Le maire n'a pas de contrôle sur cette commission. Quand cette commission émet son avis sur le processus de sélection, le dossier va à la commission centrale qui est logée au Ministère des Marchés publics. Et lorsque tout se passe bien, on peut donc aboutir à la contractualisation d'un opérateur. Ce qui n'a pas été le cas en 2024. Au moment du lancement de l'appel d'offres, la ville



de Yaoundé a été divisée en quatre secteurs correspondant à quatre lots. Bon, à la fin du processus en décembre 2024, Hysacam, qui est l'opérateur historique, a été attribuaire de trois secteurs sur les quatre lots. Le lot 3 qui regroupe les communes de Yaoundé 3 et 6 a été déclaré infructueux. Lorsque le maire s'engage à signer le contrat d'Hysacam, un soumissionnaire malheureux dépose un recours auprès de l'Agence de Régulation des Marchés publics (Armp) qui est l'autorité de régulation des marchés publics. C'est après examen que l'ARMP s'est rendu compte qu'il n'y a pas eu de dysfonctionnement dans le processus de sélection d'attribution d'Hysacam. C'est alors que le maire a reçu l'autorisation de signer le contrat avec Hysacam. Quand le contrat est signé, il faut encore l'enregistrer, et c'est l'opérateur qui le fait à ses frais. Les frais d'enregistrement sont proportionnels au montant du marché. Ce n'est qu'à partir de là, que

Les 85% de la facture globale supportée par l'Etat ne sont pas toujours disponibles à temps

le maire peut signer l'ordre de démarrage. Hysacam dispose d'un contrat, c'est ce qui explique son déploiement sur le terrain. Pour ce faire, on va observer ces premiers jours, un flottement parce que le volume d'ordures était très important. Des opérateurs, qui ont fait un an sans fonctionner, vont devoir roder leurs équipements pour retrouver leur vitesse de croisière dans la gestion des ordures. Pour ce qui concerne Yaoundé 3 et 6, le maire de la ville vient d'obtenir l'autorisation préalable pour signer un

contrat de gré-à-gré avec un opérateur. En attendant que la procédure aboutisse, le maire a mobilisé Thychlof, ancien opérateur pour enlever les ordures.

Le ramassage des ordures dans la ville de Yaoundé demande des lourds investissements financiers. Est-ce que ces financements sont conséquents ou suffisants pour l'atteinte des objectifs ?

La gestion des ordures est une opération lourde qui demande beaucoup d'argent. Jusqu'ici, elle est financée par deux acteurs. D'une part, l'Etat à travers le Ministère des Finances à hauteur de 85% de la facture globale. D'autre part, les 15% restants sont supportés par la CUY. Cependant, les 85% de l'Etat ne sont pas toujours disponibles à temps. Et même si on devrait parler des 15% de la CUY au nom du principe de la caisse publique du Trésor, toutes les ressources mobilisées pour le compte de la Communauté urbaine sont logées au Trésor public qui le met à la disposition en temps voulu. Donc la Communauté urbaine n'a pas la possibilité d'accéder à ces ressources lorsqu'il s'agit de payer les opérateurs. Lorsque ces opérateurs ne sont pas payés à temps, il leur est difficile de se mobiliser efficacement parce qu'ils ont des charges, leurs logistiques. Les équipements coûtent chers. Il y a l'entretien et la maintenance. Il y a le carburant, il y a les charges salariales, il y a les charges fiscales. Il faut souligner que ce que l'Etat et la Communauté urbaine mettent ensemble pour la gestion des ordures atteint à peine la moitié des besoins. La Banque Mondiale (BM) a établi en 2016 que 16 milliards de F.Cfa sont nécessaires pour que Yaoundé

soit propre. Or lorsqu'on mobilise à peine la moitié, il est clair que la ville ne peut pas être propre. Les cahiers de charges des opérateurs sont définis en fonction de l'enveloppe disponible, parce que lorsque Yaoundé produit 3000 tonnes d'ordures par jour, vous ne pouvez pas demander aux opérateurs d'enlever ces 3 000 tonnes d'ordures, sans un accompagnement financier. On est obligé de prévoir dans leurs cahiers de charges, de l'enlèvement d'environ 1 500 tonnes d'ordures. Dans ces conditions, il est difficile d'avoir une ville propre comme le souhaitent les populations.

Que prévoit la réglementation sur le rôle des acteurs de la gestion des ordures, à savoir les mairies, la Communauté Urbaine ainsi que le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ?

La gestion des ordures est une activité qui est bien encadrée par les textes. J'évoque la loi du 24 décembre 2019 sur le Code général des CTD qui transfère la compétence de gestion des ordures aux collectivités. Dans ce transfert, il est bien indiqué que dans une ville où il existe une Communauté urbaine, les communes d'arrondissement s'occupent de la pré-collecte dans des zones difficilement accessibles, pendant que la Communauté urbaine s'occupe de l'enlèvement et du transport vers la décharge. La loi ne permet pas qu'il y ait conflit de compétence. Les Communautés urbaines n'ayant pas l'expertise, la logistique et même les ressources humaines concèdent ces activités aux partenaires privés. Si la loi met en avant la Communauté urbaine, elle n'interdit pas le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de s'occuper également de l'assainissement dans les villes. C'est à juste titre qu'à deux reprises le Président de la République a interpellé le gouvernement d'abord dans son discours de fin d'année du 31 décembre 2024 à la nation, et lors de la présentation des vœux de 2025. Le Président a demandé à Mme Célestine Ketcha Courtès, Ministre de l'Habitat et du Développement urbain, pourquoi les villes sont si sales. Ces deux interpellations montrent à suffire qu'elle a sa responsabilité, et devrait s'impliquer pour que la ville soit propre.

Qu'en est-il du traitement des ordures par les opérateurs privés ?

L'idéal serait qu'on aille vers la valorisation des ordures ménagères. Aujourd'hui le traitement qui est fait peut constituer une menace pour l'environnement, puisqu'on fait dans l'enfouissement ; ce qui n'est pas très indiqué lorsqu'on veut préserver l'environnement. A la Communauté urbaine de Yaoundé, on en est conscient ; sauf qu'on n'arrive pas à trouver les acteurs fiables. Ils sont nombreux qui défilent ici et proposent de transformer les ordures en biogaz, énergie.

Lorsqu'on leur dit de transformer et par la suite distribuer cette électricité, lorsque leur demande de présenter les contrats signés avec les trans-

Il peut arriver que l'action de la Communauté Urbaine soit entravée par les interventions de l'Etat central.

porteurs et les distributeurs d'électricité, ils s'en vont. C'est un signe qu'ils ne sont pas crédibles. Ça ne sert à rien de produire l'électricité si on ne peut pas la transporter et la distribuer aux populations.

Quelles sont les solutions pérennes pour une ville propre ? Lorsqu'on est une Collectivité territoriale décentralisée (CTD)

pour le cas de Yaoundé, on n'a toujours pas les coudées franches. Au-dessus de la Communauté urbaine, il y a l'Etat qui est responsable du maintien de la paix, de l'ordre public et autres. Il peut donc arriver que l'action de la Communauté urbaine soit entravée, soit bloquée par les interventions de l'Etat central. Lorsque le maire de la ville a voulu déguerpier les vendeurs des emprises des voies publiques, l'Etat a demandé d'attendre et que cela devrait créer des soulèvements. Il en est de même pour la gestion des ordures. On a prévu des amendes pour ceux qui polluent, ceux qui déversent les ordures dans la nature. Lorsqu'on veut appliquer sur le terrain, on interpelle le maire pour lui dire que l'affaire n'est pas encadrée. Il ne s'agit qu'une d'une délibération du Conseil de communauté, il faut une loi. Or la Communauté urbaine n'a pas l'initiative des lois. Vous comprenez que c'est difficile. Pour que Yaoundé soit une ville propre, il faut que tous les acteurs jouent leurs rôles, y compris les populations qui doivent gérer leurs ordures de manière responsable.

Propos recueillis par Olivier Mbessité

Election présidentielle

Ngoh Ngoh, le « campagnard »

Depuis février, le Secrétaire général de la Présidence multiplie les visites de travail dans le pays au nom de P. Biya, le candidat du Rdp.

La période préélectorale est marquée par une série de manifestations du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) sur le triangle national. Elles ne sont pas anodines. Le parti au pouvoir avec tous les moyens financiers et la ressource humaine dont elle dispose, a débuté la campagne présidentielle. Pour ce faire, le Secrétaire général de la Présidence de la République du Cameroun (SGPR), Ferdinand Ngoh Ngoh, multiplie des actions sur le terrain pour la réélection de Paul Biya, en poste depuis 43 ans.

Depuis février, le Sgpr a enchaîné des tournées à l'intérieur du Cameroun. L'objectif ici est de séduire et faire les yeux doux à l'électorat. Pour préparer une « large » victoire dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh s'était rendu à Yagoua et Maga dans le département du Mayo Danay, ensuite à Kousséri dans le département du Logone-et-Chari. La mission première était de prendre le pouls des populations locales en proie à divers défis sécuritaires, avec la menace de Boko Haram, les inondations dévastatrices et l'insécurité alimentaire. Pour répondre aux problèmes ponctuels, dans la foulée, l'Etat du Cameroun a payé les frais des examens officiels pour 8 500 candidats victimes des inondations dans le Logone et Chari ainsi que le Mayo Danay. La somme de 118 millions 35 mille 500 F.Cfa a été débloquée pour régler la facture. Un signe qui montre à suffire que le président-candidat n'est pas sourd aux



Douala le 14 mars 2025. F. Ngoh Ngoh reçu par Mgr Samuel Kleda.

récriminations et doléances de cette partie du Cameroun considérée comme un bastion du RDPC.

Lekié

Après le long périple dans l'Extrême-Nord du Cameroun, le Sgpr a foulé le sol du département de la Lekié dans la Région du Centre. Une autre visite stratégique dans cette localité qui est le soutien indéfectible de l'homme du 6 novembre 1982. En effet, Ferdinand Ngoh Ngoh s'est rendu du 9 au 10 mars dernier pour toucher du doigt l'état d'avancement des travaux de la boucle routière de la Lekié, longue de 81 km, prescrit par le Président de la République Paul Biya, en vue d'améliorer la vie des populations et favoriser le désenclavement de ce bassin de production agricole situé à quelques encablures de la capitale Yaoundé. Au cours de son périple, le Sgpr a traversé cinq arrondissements

: Okola, Evodoula, Monaté-lé, Sa'a et Obala. Le message transmis aux habitants au sujet de la boucle de la Lekié était : « toutes les dispositions seront prises pour que toutes les populations de la Lekié, qui ont toujours apporté un soutien massif au chef de l'Etat, puissent avoir satisfaction. » Il faut souligner que cette visite a mobilisé les hommes, femmes et filles du département qui ont fait la doléance au Sgpr de voir les travaux s'achever dans les plus brefs délais.

Selon les analyses d'un politologue, ces visites récentes dans l'Extrême-Nord et la Lekié visent « à préparer les axes stratégiques du programme du candidat Paul Biya, en consolidant sa base électorale dans les bastions clés comme l'Extrême-Nord, la Lekié et le Grand-Ouest. »

Douala

Après son séjour dans le dé-

partement de la Lekié, sans répit, le Sgpr s'est rendu le 14 mars dernier dans la Région du Littoral, à Douala notamment, pour une visite de travail. Escale d'abord au Port autonome de Douala, ensuite présence remarquée à l'ouverture du Centre de production des titres identitaires pour les Régions du Littoral et du Sud-Ouest. Enfin Ferdinand Ngoh Ngoh a rencontré Mgr Samuel Kleda, l'archevêque métropolitain de Douala, qui, dans sa sortie le 25 décembre 2024, laissait entendre sur les ondes de Radio France International qu'une nouvelle candidature du président Biya en 2025 « n'est pas réaliste ». Si sa position a heurté la sensibilité du régime de Yaoundé, la rencontre entre le prélat et le représentant de Paul Biya témoigne à suffire d'un certain rééquilibrage.

La communion du Sgpr dans les différentes localités susmentionnées revêt un intérêt politique, et surtout son positionnement personnel. En effet, au regard de l'âge du président Paul Biya, 92 ans, la bataille pour la succession du vieux chef se joue depuis plusieurs années. Ferdinand Ngoh Ngoh est dans la course même s'il a été écarté par son mentor du Comité central du Rdp au cours du remaniement des 25 et 26 mars derniers. L'objectif, selon Jean Kueté, le secrétaire général du Comité central, est de « renforcer la structure du parti pour les élections à venir, la présidentielle d'octobre prochain. » Sans être présenté comme un des lieutenants du prochain rendez-vous électoral, Ngoh Ngoh es assigné à faire la campagne avant l'heure.

Olivier Mbessité

Manœuvres

P. Biya sera candidat

Les récentes manifestations jouissives du RDPC et les sorties des quadras du parti en disent long. Trêve de polémiques.

Sept mois de l'élection d'octobre prochain, la candidature du Président sortant Paul Biya se dessine. Les signes et manifestations au sein du RDPC balisent le terrain. Le Président, en stratège, a jusqu'ici brillé par le silence sur sa candidature. En revanche, les cadres du Comité central du RDPC laissent entendre que l'homme du 6 novembre 1982 est bel et bien candidat.

Dans une interview parue dans les colonnes du quotidien à capitaux publics Cameroon Tribune, à l'occasion des 40 ans du parti de la flamme, Jean Kueté, le secrétaire général du Comité central, répondait à la polémique autour de la candidature du Président national du Rdp à la présidentielle en ces termes : « Quand vous dites que tout le monde s'interroge, je ne sais pas à qui vous pensez précisément, mais il faut retenir qu'au sein du Rdp, nous ne nous interrogeons pas sur une nouvelle candidature du Président Paul Biya, notre président national, puisque le président national est le candidat du parti à l'élection du Président de la République. » Il parlait ainsi en faisant référence aux statuts du parti.

Le Pr Jacques Fame

Ndongo, secrétaire à la Communication du Comité central, par ailleurs chef de la Délégation permanente Régionale du Rdp pour le Sud, a tenu à justifier l'euphorie remarquée lors du 40^{ème} anniversaire. « Ce jour est une journée de réflexion, en fait c'est une pause que l'on observe pour mieux repartir. La jouissance n'est qu'un paratexte, un hors texte, le texte c'est la réflexion ». On peut lire la thématique : « Tenez-vous prêts derrière le président Paul Biya, pour relever les défis d'une victoire nette, transparente et sans bavures », a-t-il déclaré.

Dans son discours du 31 décembre 2024 à la Nation, Paul Biya lui-même déclarait : « Je suis particulièrement sensible au soutien massif que vous n'avez cessé de m'apporter toutes ces années. C'est la raison pour laquelle je n'ai jamais ménagé aucun effort pour répondre à vos aspirations. Votre confiance m'honore et me sert de boussole dans l'action que je mène à la tête de notre et cher beau pays. Je puis vous assurer que ma détermination à vous servir demeure intacte et se renforce au quotidien, face à l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. »

O.M.

Visitez le site d'Afrique en Eveil : www.afriqueeneveil.org

PRESSE ECRITE

L'AFRIQUE EN EVEIL
Aujourd'hui l'Espoir

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes

2 ^{ème} de couverture :	200 000 Fcfa
4 ^{ème} de couverture :	300 000 Fcfa
1 Page intérieure :	150 000 Fcfa
1/2 Page intérieure :	100 000 Fcfa
Double page centrale :	400 000 Fcfa
Bandeau à la Une :	75 000 Fcfa

Vibrations scéniques à Ebolowa

A l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, le pôle art Régional du Sud, a célébré les grandes figures du Cameroun. Les œuvres de ces prédécesseurs continuent d'inspirer les comédiens sur les planches.

« Nous nous rassemblons pour pleurer et nous rappeler ; rire et contempler ; affirmer et imaginer. » Voilà le thème mis en avant par le pôle régional art théâtral du Sud lors de la journée mondiale du théâtre célébrée le 27 mars 2025. Entre culture et créativité, la soirée a été consacrée à l'hommage à titre posthume à certaines grandes figures du théâtre camerounais originaire du sud, Marcel Mvondo II, Gervais Mendo Ze, Guillaume Oyono Mbia, Charles Nyatte, Abel Zomo Bem et bien d'autres. Des auteurs et artistes ayant marqué leur époque à travers leurs œuvres. La soirée à eux organisée dans la salle des fêtes du Collège régional d'agriculture d'Ebolowa a été doublée d'une représentation théâtrale par les phares de la scène du théâtre universitaire d'Ebolowa et autres comédiens du Sud. Cette représentation a été présidée par Étienne Nyam, le chef service régional des spectacles à la Délégation régionale des Arts et de la Culture. « *L'homme meurt mais l'artiste ne meurt pas. On ne les a pas oubliés, on pense toujours à eux. C'est une occasion pour montrer également qu'ils ne sont pas partis avec leur art. Ils ont laissé la relève* », a expliqué Salomon Patrice Mintyene, coordonnateur pôle art théâtral du Sud.

La journée a été estampillée par l'exposition des œuvres des dramaturges originaires du Sud, suivi d'une causerie autour du théâtre, sous l'animation



Une scène de la pièce « Appel au 1523 » jouée sur les planches du Collège régional d'agriculture d'Ebolowa.

de Salomon Patrice Mintyene, Albert Thierry Nkili Abou et Gervais Mbourou devant un excellent parterre de journalistes, hommes et femmes de théâtre et de nombreux curieux. Par ailleurs, un match de football a opposé les hommes de médias aux hommes de la scène théâtrale le mercredi 26 mars 2025. Le podium de la fête de théâtre a été occupé par une série de sketches humoristiques joués par les jeunes de l'université d'Ebolowa et par des comédiens engagés, mettant en relief des thématiques sociales et culturelles. « *Ma passion pour le théâtre est née d'une pièce de théâtre de Kankan que j'ai regardée. J'ai aimé cet art-là.*

J'espère que demain je pourrais propulser le Cameroun », s'est confiée Marie Flore Mekoudé, participante et comédienne.

Devant un public captivé, Rysky Mvondo Mvondo, membre du Club de théâtre de l'université d'Ebolowa, lève le rideau par une poésie sur la symbolique du théâtre. Sa prestation cédera la scène au duo de Ngah Ayissi et Edima Nna sur un poème à l'honneur de la femme libre et capable de Gervais Mbourou. La double Épi d'Or des Rencontres universitaires de l'art des universités du Cameroun présente son dernier épi avec le très beau titre « *Ébubwa* » devant un public survolté.

Suivront ensuite une série de one man show sous l'orchestration de Google et Salomon Patrice Mintyene, axée sur des faits de l'actualité universelle. Déclamation et mime se sont mêlées, étalant le très grand talent des acteurs. Par la suite, les jeunes de l'université d'Ebolowa accompagnés par les Phares de la scène du Sud, vont s'illustrer positivement afin d'attirer de nouveaux adeptes.

« *Notre vrai combat* », pièce de théâtre écrite par Gervais Mbourou à l'occasion de Semaine internationale de la femme, sera exécutée magistralement en 45 minutes par un quatuor de femmes menées par Anna Maria Mvondo, suivie de « *Femme responsable mais femme quand même* » de Edima Nna Darleine de l'université d'Ebolowa. « *Appel au 1523* » de Gervais Mbourou, une œuvre qui combat les violences faites aux femmes, occupera la scène, jouée par Salomon Patrice Mintyene, un mari fouettard, accompagné de Google, Gervais Mbourou et Darleine Edima Nna. Ces moments de pur partage permettront au duo Maria Anna Mvondo et Brice Mbengono d'exécuter avec maestria leur création intitulée « *L'artiste ne meurt jamais* », un hommage où fous rires, pleurs et sérieux se mêlent, pour les vedettes de la plume et de la scène que sont Gervais Mendo Ze, Marcel Mvondo II, Abel Zomo Bem, Charles Nyatte et Jean Miché Kankan, entremêlé d'un clin d'œil aux vedettes actuelles.

Bertin BIDJA

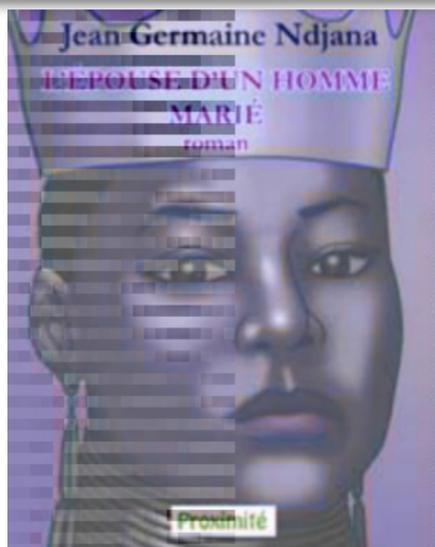
Livre

La polygamie comme échappatoire

Le roman; « *l'épouse d'un homme marié* », décrit le sort de la femme africaine qui doit payer le prix d'un statut convoité : infidélité du mari, travail acharné dans le foyer...

Parcourir le roman « *l'épouse d'un homme marié* », c'est se laisser emporter par une narration captivante et riche en rebondissements. Une femme qui décide de devenir une seconde épouse après un cumul d'expériences vécues en familles, et dans sa vie active. La narratrice, Samira Anaëlle Ada Nkoe, décrite comme la benjamine d'une fratrie de trois filles, situe son narratif dans les sentiers du Cameroun, illustrés par des indices spatiaux tels que Odza, Mfou ou Etam Bafia.

Samira est issue d'une famille aisée. Son père est un cadre dans une entreprise importante et sa maman est femme au foyer. Elle ne manque de rien, fréquente les meilleures écoles et reçoit une éducation de qualité. Seul bémol, parce qu'il y en a toujours, le couple que forme ses parents est vacillant. Le quotidien est rythmé par des rumeurs d'infidélités qui sont sans cesse négligées par la matriarche de la famille, Mamie Anne qui, en plus de conseiller à sa fille Nina de continuer de « supporter », lui dit ceci : « *N'écoute pas ces envieuses de foyer qui font la propagande de l'irrespect. Elles ne sont pas du tout heureuses. Rien ne vaut le respect d'être une « Madame » et non une éternelle demoiselle, femme du monde et de tous*



La couverture du roman

les hommes. » Elle martèle ceci à ses petites-filles : « *Moi je n'ai pas fait d'études, mais on m'a épousé. C'est malheureux, mais la société veut qu'une femme complète soit mariée même si elle n'a pas d'emploi. On dira tout ce qu'on veut, mais la femme est associée à un foyer mes filles. Alors cueillez votre jeunesse, vous êtes belles, vous pouvez avoir des hommes riches.* »

Oui la vie est dure et elle l'est parfois un peu plus pour les femmes qui, dans ce domaine, ont une posture de demandeuse. Pour avoir un emploi, il faut avoir un CV lourd,

avec plusieurs années d'expériences dans les études, le travail, la cuisine et si possible, mais pas trop dans la sexualité. Il faut beaucoup pour être une femme. Lorsque le fétichisme s'invite à la table des ennuis, Samira réalise que le bonheur est chose bien difficile à trouver en ce monde. Elle a tout pour elle : la beauté, les grandes études et une famille nantie, mais est confrontée aux difficultés du chômage auquel s'ajoutent les railleries et les commentaires incessants de ses proches à la fois bienveillants et mesquins. Elle décide alors de prendre sa vie en main et nous dit ceci : « *On naît dans un groupe souvent restreint et on dépend d'eux. Cette dépendance prend ensuite la forme de reconnaissance puis d'affection : c'est l'amour. On grandit, on s'ouvre au monde, on apprécie des choses et des gens : c'est l'amour. On fait tout pour avoir ce dont on a envie et qui nous fait nous sentir bien : c'est l'amour. On se concentre sur nos intérêts, on aime ce qu'on a, c'est un acquis alors, on aime encore plus ce qu'on n'a pas : c'est l'amour. Des obstacles s'érigent entre nous et ce qu'on aime, nous en séparent : c'est la vie. Savoir aimer tout ce qu'on a aimé et qu'on possède : c'est l'amour. Savoir accepter de ne pas avoir ce dont on a envie : c'est l'amour.* »

Prendre sa vie en main est une expression qui ne dévoile rien de la difficulté d'y parvenir. Pour réussir, on a parfois besoin qu'on nous tienne la main, et c'est par cette aide qu'elle parvient à trouver un emploi. Mais le bonheur dure-t-il souvent longtemps ? A peine on a bravé une étape qu'une autre nous attend. C'est ainsi que consciente de son âge et d'une société qui l'accable, consciente des difficultés d'un foyer et traumatisée par la relation tumultueuse de ses parents, elle choisit de se battre pour obtenir le saint graal : être seconde épouse. Oui la polygamie peut être la solution à bien des maux : infidélité, insultes, inconsidération sociale, travail acharné dans le foyer. Oui la polygamie peut s'avérer être une issue de secours. Mais tout sauf être la première épouse. Telle est la quintessence du roman intitulé « *l'épouse d'un homme marié* » doté d'un volume de 194 pages, publié aux éditions Proximité.

L'auteure, Jean Germaine Ndjana, aborde ainsi de nombreuses thématiques parmi lesquelles la famille, la parentalité responsable, le fétichisme, le népotisme, la religion, la pression sociale, l'obsession des noces, la polygamie. Des thèmes d'actualité autour de l'épanouissement des hommes et des femmes dans nos communautés.

Bertin Bidja



L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'espoir

LE PRIX DE L'ÉVEIL

Concours des meilleures plumes jeunes
des lycées et collèges de Yaoundé

*Un instantané de la revalorisation
de l'écriture*

De Novembre 2024 à Février 2025

Soumissionnez en ligne à l'adresse suivante :

Email : afriqueeneveil@gmail.com

Visitez le site d'Afrique en Eveil : www.afriqueeneveil.org

PRESSE ECRITE

L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'Espoir

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes

2 ^{ème} de couverture :	200 000 Fcfa
4 ^{ème} de couverture :	300 000 Fcfa
1 Page intérieure :	150 000 Fcfa
1/2 Page intérieure :	100 000 Fcfa
Double page centrale :	400 000 Fcfa
Bandeau à la Une :	75 000 Fcfa